



XXXXXX livre tout sans garantie et facture par la suite ?

Par **HERRBACH Gilles**, le **05/10/2016 à 10:14**

Bonjour,

Mon enfant qui est donc mineur à commencer des échantillons de composants électronique sur un site au USA et maintenant xxxxxx lui demande plus de 100E.

Comment se fait t'il qu'une entreprise de livraison puisse prendre en charge ce genre des livraisons sans garantie ?

Que faire ?

De mon coté je n'ose imagine si sa communauté déciderait de remplir des milliers de fois ce type de formulaire et de leurs faire faire des milliers de livraison partout dans le monde. Accepterait t'il de livrer autant de colis uniquement parce qu'un de leurs client leur demande ?

J'ai beaucoup de mal à comprendre qu'une entreprise comme xxxxxx puisse prendre autant de risque avec un de leurs clients.

Bonjour,

Nous sommes sur un forum juridique. Les internautes y viennent pour se renseigner sur le droit. Pour ce faire, nul besoin de citer des noms de personnes ou d'entreprises. Merci d'en tenir compte, cela évite à la modération de devoir anonymiser les posts.

Par **janus2fr**, le **05/10/2016 à 10:39**

Bonjour,

Je suppose que ce sont les frais de douane ?

Par **HERRBACH Gilles**, le **05/10/2016 à 12:08**

Bonjour,

non il s'agit de petits composants électronique sans réelle valeur qui plus des échantillons commercial.

Il s'agit d'une prise en charge par eux à l'image de ce qu'il propose en entreprise avec un compte client. C'est ce principe qui est utiliser par certains sites de vente sur internet pour leurs SAV ou les FAI pour le changement d'une box.

Là au lieu de d'imprimer un bordereau c'est normalement un compte client bien enregistrer avec un RCS et un compte en banque derrière.

Sauf que là .. ben rien de tout cela.

J'ose imagine si cela aurait été pour une figure d'un jeu ... vidéo sur Youtube, message sur tout les serveurs de jeux et eux ils auraient prit en charger des milliers de colis ... Wouah ...

Par **janus2fr**, le **05/10/2016 à 13:02**

J'avoue que je ne comprends vraiment pas de quoi il est question...
Que représentent ces 100€ demandés par le transporteur ?

Par **HERRBACH Gilles**, le **06/10/2016 à 07:44**

Le principe est proche du contre remboursement. Pour le fournisseur tout est identique avec en plus en principe une garantie de ne pas avoir un retour pour non paiement. Pour le client qui a ouvert un compte entreprise chez eux, ajouter un moyen de paiement "légal à 100%" c'est à dire carte bancaire, compte bancaire MAIS PAS DE PAYPAL se retrouve directement débité sans qu'il a besoin de payer à l'arrivé.

Donc le gamin a ouvert un compte chez UPS mis son adresse mais pas plus. Il a été sur un site au US, demandé un échantillon et il a fini par le recevoir. Par la suite il a reçu ce message.

Le pire c'est qu'il leur a signalé que c'était un enfant. La réponse : "Merci de nous tenir informés quant au règlement, le fait que vous soyez mineur ne peut être retenu comme motif de non règlement de cette facture "

Légalement je pense que nous somme déjà dans le cas d'un harcèlement sur mineur sur internet. Le terme "menace" pourrait s'appliquer à ce type de propos. De plus la personne à reconnu le fait qu'il soit mineur !!!

Par **janus2fr**, le **06/10/2016 à 07:51**

[citation]Le principe est proche du contre remboursement.[/citation]
Donc la somme demandée est le paiement des objets commandés.
Votre fils savait donc, en passant commande, qu'il allait devoir payer.

J'ai comme l'impression que vous tentez de faire porter au professionnel la responsabilité de votre fils, voir la votre par la même occasion puisqu'il est mineur et que le paiement vous incombe donc.

Par **HERRBACH Gilles**, le **06/10/2016** à **08:52**

Non il ne le savait pas !

Je l'ai su lorsqu'il m'a retourner ce message en m'envoyant 110E de son compte paypal (argent de poche) sur le mien.

La différence avec le contre remboursement est que le facteur ou le livreur échange le colis contre paiement et aucunement le laisse sur place.

Je n'ai aucunement écrit qu'il n'avait aucune responsabilité et je lui ai déjà rappeler certaines choses, demander que dans le doute il était préférable de contacter l'entreprise pour avoir plus d'information.

Je le redis, ce n'est pas le prix des objets, ce sont des échantillons sans valeurs commerciales. Par exemple une poignée de LED rouge, vert et bleu donc le prix par 1000 est de lors de la dizaine d'Euro.

La somme demandé est seulement la prise en charge du transport et la livraison uniquement basé sur un formulaire rempli sur le site du foruniseur et un la création d'un compte chez UPS.

Moi ce qui me dérange c'est qu'un enfant de 6 ans pourrait envoyer 10000 colis de la sorte et qu'une personne comme vous irait dire qu'il ont raison de ne pas sécuriser un minimum leurs systèmes !!! Woua !!!

Par **HERRBACH Gilles**, le **06/10/2016** à **08:55**

Quand à savoir si il savait qu'il devrait payer la réponse est non !

Il est demandé un compte UPS qu'un enfant de 6 ans peut créer à l'image d'un compte bancaire.

Trouver moi une banque ou un enfant de 6 ans peut créer un compte bancaire, avoir un numéro de carte bancaire uniquement qu'avec son nom et son adresse ...moi je n'en connais pas.